

### Auto laveuse

La commune a acheté une auto laveuse pour le nettoyage et la désinfection de la salle des fêtes après chaque utilisation de façon à assurer les mesures sanitaires qui nous sont demandées.

### Chemins communaux :

Les chemins communaux Passage Roques, de la Ribère et Phébus ont été refaits ainsi que de nombreux fossés. Sur les autres chemins les trous ont été rebouchés. Le coût de ces travaux est de 90000€. Dans le même temps le département a refait une grande partie des routes départementales traversant la commune.

### Bâtiments communaux :

La réfection du lavoir va reprendre. Les matériaux pour la toiture sont livrés. Les travaux seront faits dans le cadre de journées de citoyenneté. Les personnes intéressées peuvent toujours s'inscrire auprès de la mairie, des conseillers municipaux ou sur le site tarasteix.fr en indiquant leur portable et adresse mail.

Venez rejoindre le groupe.



### Déchèterie Montaner (horaires été):

Lundi mercredi 15h30-18h00 samedi 14h00-18h00

### Déchèterie Vic en Bigorre :

Lundi mercredi jeudi vendredi 14h00-18h00  
Samedi 9h30-12h30 13h30-18h00

### Horaires d'ouvertures de la mairie :

Tous les mardi après-midi de 14h à 19h  
M le maire est également présent le lundi de 19h à 20h30

mairie.tarasteix@wanadoo.fr



# Bulletin municipal d'information

Septembre  
2020

# TARASTEIX



n°13

À la suite des élections municipales en mars 2020 et à l'installation du conseil municipal en Mai 2020, les différentes commissions ont été mise en place.

### Commissions externes :

Conseil communautaire : Francis Lelaurin, suppléant Francis Gomez.

Syndicat départemental d'énergie (sde) : Francis Lelaurin, suppléant Alain conte Daban

Syndicat adduction eau potable (SIAEP) : Alain Labarrère, suppléant Daniel Lafaurie

### Commissions internes :

Finances : Francis Lelaurin, Francis Gomez, Alain Conte Daban, Adrien Da Silva, Joël Beler, Véronique Romo,

Travaux : Alain conte Daban, Daniel Lafaurie, Alain Labarrère.

Site Internet : Francis Lelaurin, Christian Lagarde, Joël Beler, Joao Mendes.

Communication, animation : Christian Lagarde, Alain Conte Daban, Francis Lelaurin, Joao Mendes, Joël Beler.

Cimetière : Alain Conte Daban, Francis Gomez, Adrien Da Silva.

Point accueil internet : Marie Lyne Arnaud, Véronique Romo, Christian Lagarde

Plan Communal de Sauvegarde : le conseil municipal dans sa totalité.

Au vue de l'évolution de la pandémie, aucune manifestation ne pourra être organisée pour le moment.

## Mur du cimetière.

L'enduit extérieur du mur et les piliers du portail ont été refaits par l'entreprise Cossou de Montaner.



## Frelons

La commune prend en charge les destructions des nids de frelons situés près des habitations et accessibles après accord du maire.

## Site Internet

Toutes les informations concernant Tarasteix, les bulletins, les comptes rendus de réunions, les locations du foyer...etc. sont consultables sur le site de notre commune à l'adresse : <http://www.tarasteix.fr/>

Une permanence informatique est à l'étude et va être mise en place à partir du mois de Novembre ou Décembre pour aider les personnes n'ayant pas de PC ou ne sachant pas assez s'en servir pour gérer les prises de RDV ou certaines démarches administratives. Les personnes intéressées peuvent déjà se faire connaître à la mairie.

Un terrain de pétanque vient d'être créé sur le haut du parking du foyer. Ce terrain a été en partie financé grâce aux dons de deux associations qui ont cessé leur activité, l'asso Juniors Tarasteix Loisirs et l'asso les trois Raspets. Une table de pique nique et des bancs seront installés avec un point d'eau, un éclairage et une prise de courant qui seront coupés en fin de soirée.



Une aire de pique nique est en cours de création au bord de la rivière après le lavoir. Des tables y seront installées.

## tous responsables ?

Pas facile de définir la notion d'incivilités. Wikipedia parle de « comportements qui ne respectent pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie ». De l'impolitesse à l'acte de petite délinquance, à la vitesse excessive ou au non respect de la signalisation, en passant par les détritres abandonnés ça et là, les dégradations sur l'espace public ou privé, des chiens errants le jour et la nuit, entraînant selon la société de chasse des dégâts sur la faune sauvage (couverte, jeune chevreuil...).

Les incivilités rendent mal à l'aise, peut-être parce qu'elles empêchent tout simplement la confiance de circuler entre les individus. Et malheureusement, personne n'est irréprochable. Si Tarasteix est perçue et reconnue comme un village agréable et tranquille, il n'échappe pas à ces désagréments du quotidien. S'il appartient bien sûr à l'autorité publique de veiller à la tranquillité des citoyens, qu'est-ce qui nous empêche, chacun et chacune, de donner un petit coup de pouce à la confiance et de faire de l'espace public un espace... positif ?

Ces infractions seront verbalisées, d'autant que certaines entraînent des coûts supplémentaires dans la gestion de la commune.

